

Handicap accès et maintien dans l'emploi

RS2861 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 415
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CONFEDERATION NATIONALE HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES · SIRET : 75198497200016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Toute personne qui accompagne un bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) dans l'emploi ou vers l'emploi.

L'objectif de la certification est de permettre à tout professionnel du marché de l'emploi et aux responsables des ressources humaines d'accompagner dans l'emploi, ou vers l'emploi, une personne souffrant d'un handicap (psychique, mental, autisme, troubles dys, ...). Il s'agit également de faciliter la communication avec le travailleur handicapé, d'identifier les mesures de compensation à mettre en oeuvre et de favoriser l'intégration du travailleur handicapé dans un collectif de travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le parcours de certification est découpé en 2 blocs d'activité :

- 1) Connaître la pathologie du bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou du travailleur handicapé et son impact sur son employabilité.
- 2) Accompagner le bénéficiaire de l'obligation d'emploi vers l'emploi et le travailleur handicapé dans son emploi en tenant compte de sa pathologie.

Nous avons distingué les compétences visées par la certification en 3 catégories : savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Savoirs :

- Connaître les différentes pathologies (handicap psychique, handicap mental, handicaps spécifiques, troubles dys [dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie,...], l'autisme et les maladies chroniques évolutives) afin d'être capable d'identifier et de compenser les incidences propres à chaque type de handicap.

Savoir-faire :

- Diagnostiquer les conditions d'employabilité liées à la pathologie ;
- Prendre en compte les retentissements de la pathologie lors de l'élaboration du projet professionnel ;
- Recenser des outils d'intégration en entreprise et/ou de maintien dans l'emploi au regard de la pathologie ;
- Identifier les dispositifs de compensation du handicap au regard de la pathologie.

Savoir-être :

- Communication avec des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un accès à l'emploi, du suivi dans l'emploi et du maintien dans l'emploi ;
- Adopter une posture non influente et pratiquer l'écoute active ;
- Gérer les émotions, les siennes et celle de la personne accompagnée ;
- Savoir appréhender les réticences de l'intégration d'un bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou d'un travailleur handicapé dans un collectif de travail.

Cette certification permettra à un professionnel conseiller en emploi et en insertion et/ou à un recruteur et développeur de ressources humaines de développer ses pratiques professionnelles et d'intervenir en qualité et efficacité auprès de personnes en situation de handicap. L'objectif est de fournir toutes les compétences clés en terme de savoirs, savoir-faire et savoir-être à ces professionnels.

Savoirs :

- Connaître les différentes pathologies (handicap psychique, handicap mental, handicaps spécifiques, les troubles dys [dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, ...], l'autisme et les maladies chroniques évolutives) ;
- Repérer les signes significatifs (gestion du deuil, répercussion de la perte des capacités psychiques et physiques, inquiétude, peur) et leurs effets dans le cadre de l'accompagnement ;
- Développer sa capacité à identifier et prendre en compte les incidences propres à chaque handicap dans le cadre d'un retour à l'emploi.

Savoir-faire

- Créer la confiance et communiquer efficacement avec des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un accès à l'emploi, suivi dans l'emploi et maintien dans l'emploi ;
- Adopter une posture non-influente ;
- Questionner puis diagnostiquer les conditions d'employabilité liées à la pathologie ;
- Gérer les émotions de la personne handicapée et celle de ses accompagnants ;
- Répertorier les incidences propres à chaque type de handicap ;
- Ajuster les bonnes conduites à tenir face aux travailleurs handicapés ;
- Identifier les dispositifs de compensation du handicap au regard de la pathologie ;
- Respecter les précautions à mettre en œuvre dans la gestion des entretiens et de l'accompagnement de personnes présentant des troubles ;
- Repérer les freins et accompagner le travailleur handicapé pour les surmonter ;
- Prendre en compte les retentissements de la pathologie lors de l'élaboration du projet professionnel ;
- Recenser des outils d'intégration en entreprise et ou de maintien dans l'emploi au regard de la pathologie ;
- Conseiller un employeur sur les bonnes conduites à adopter ;
- Être capable d'utiliser les outils pour trouver un poste de travail en adéquation avec le degré de handicap de la personne ;
- Appréhender les réticences de l'intégration d'un bénéficiaire de l'obligation d'emploi dans un collectif de travail ;
- Se ressourcer pour poursuivre un accompagnement de qualité.

Savoir-être :

- Développer son écoute active, sa capacité d'observation et d'adaptation ;
- Amplifier sa capacité à analyser les réactions et émotions des autres ;
- Asseoir sa maîtrise de soi face à la diversité des situations ;
- Renforcer son aisance relationnelle.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux apprenants amenés à accompagner des demandeurs d'emploi ou salariés en situation de handicap ayant un premier niveau de connaissance du cadre législatif des travailleurs handicapés et des acteurs essentiels du marché de l'emploi.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6000

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.cheops-ops.org>
<http://www.handi-formation.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2861/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 430 €
Coût moyen par dossier	1 215 €
Durée moyenne	11 h
Période	04/2020 – 02/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.